

FAITS SAILLANTS DE LA SÉANCE DU 7 et 21 décembre 2010

Trois projets d'aménagement de cours d'école présentés au MELS

Lors de la séance du 7 décembre, les commissaires ont été informés que dans le cadre de la mesure *Embellissement des cours d'école* du ministère, trois projets d'aménagement ont été déposés par le directeur du Service des ressources matérielles, M. Francis Audet. Les coûts de réalisation de ces aménagements totalisent près de 275 000\$ et le ministère pourrait y octroyer un maximum de 25 000 \$ par projet. Mentionnons que ce financement est conditionnel à la participation financière de la commission scolaire et des municipalités concernées. Les projets présentés sont ceux des écoles Notre-Dame-du-Sacré-Cœur de Saint-Marc, Saint-Thomas-d'Aquin de Berry et Notre-Dame-du-Rosaire de Saint-Dominique. Avec ces projets, ce sont toutes les cours d'écoles de la CSH qui auront bénéficié d'améliorations majeures. Une réponse du ministère est attendue au printemps et, avec acceptation, les travaux devraient se réaliser au cours de l'été 2011.

ORIENTATION 1 FAVORISER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DES ÉLÈVES JEUNES ET ADULTES POUR LES QUALIFIER ET LES DIPLÔMER.

Inscription des élèves dans les écoles pour 2011-2012

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire Harricana doit établir annuellement les critères d'inscription des élèves dans les écoles. Les parents recevront une lettre les informant des procédures à suivre s'ils désirent inscrire leur enfant dans une autre école. Certaines conditions devront être respectées afin que le changement d'école soit accepté. La période d'inscription des élèves pour l'année 2011-2012 aura lieu du 24 au 28 janvier 2011. Une campagne d'information sera réalisée dans la semaine du 17 janvier pour informer les parents d'élèves des critères d'inscription. Rappelons qu'en mars 2009, afin d'être proactif face aux effets de la décroissance de la clientèle sur l'organisation scolaire dans les écoles rurales, le conseil des commissaires s'est doté d'un plan triennal d'organisation scolaire. Ce plan présente une démarche de partenariat avant d'envisager la fermeture des groupes dont le nombre d'inscriptions au préscolaire s'élevait à 7 élèves et moins.

ORIENTATION 4 MOBILISER L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES À CONTRIBUER À LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DE NOS ÉLÈVES, JEUNES ET ADULTES, ET À VALORISER LA FORMATION CONTINUE.

Processus de remplacement d'un membre du conseil des commissaires

L'avis public pour combler le poste du commissaire de la circonscription 11, a incité trois personnes à déposer leur candidature. Dans le cadre d'un huis clos, chacun des candidats a disposé de 10 minutes pour se présenter et échanger avec les commissaires sur son intérêt et sa vision des fonctions d'un membre du conseil des commissaires. Par la suite, toujours en huis clos, les commissaires ont sélectionné un candidat. Cependant, tel que le prévoit le projet de Loi 86, ce choix a été soumis à la consultation du comité de parents, lequel s'est tenu le 13 décembre dernier. Pour respecter le délai de 30 jours de remplacement d'un commissaire, le conseil du commissaire a délégué le comité exécutif à entériner ce choix le lendemain. Le nouveau commissaire est M. Marc Désilets et il a été assermenté lors de la séance du 21 décembre.

Présentation publique du rapport annuel 2009-2010

Le président, M. Gagnon, a annoncé la tenue de la présentation publique du rapport annuel 2009-2010 le lundi 24 janvier 2011 à compter de 19 h à la salle des commissaires du pavillon des Rapides. Cette présentation précédera la tenue du comité de parents favorisant ainsi leur participation. En effet, selon l'article 220.1 de la Loi sur l'instruction publique, le rapport annuel devient l'outil principal de reddition de comptes des commissions scolaires.

Les membres du conseil des commissaires vous souhaitent des très Joyeuses Fêtes et vous invitent également à la prochaine séance du conseil des commissaires qui se tiendra le mardi 18 janvier 2011 à l'école secondaire La Calypso.